

INTERREG – URBACT 2021 - 2027

URBACT

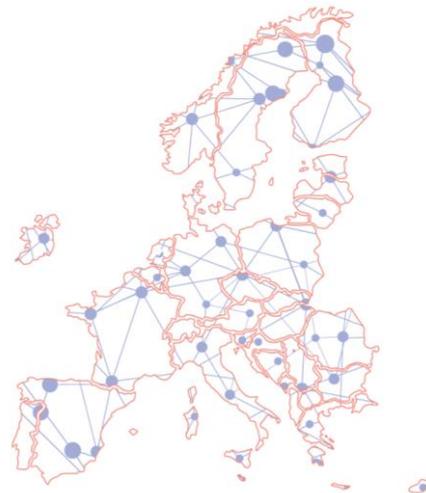


Co-funded by
the European Union
Interreg

DECEMBRE 2023

« Conduire le changement pour de meilleures villes »

URBACT est le seul programme européen de coopération territoriale dédié exclusivement à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les villes sur le développement urbain durable. Il vise à répondre aux besoins des villes en renforçant leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques intégrées. Au travers de réseaux de villes et d'activités de formation, il promeut au plus près des élus, des responsables municipaux et des acteurs locaux une approche intégrée et participative du développement urbain. Ce programme est ouvert aux villes de l'UE 27, de Norvège, Suisse, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Albanie et Macédoine du Nord ainsi qu'à l'Ukraine à la Moldavie.



Le taux d'intervention de l'UE du programme est de **80 %**.



UNION EUROPÉENNE

Budget total

84,8 millions €

108 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION



6- GOUVERNANCE

• Coopération institutionnelle

84,8 M€ 100%

Total UE * 84,8 M€

* Le total UE intègre 8% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

Le programme a opté pour une seule priorité globale: Gouvernance. Néanmoins ses actions sont organisées en fonction des différents objectifs politiques et spécifiques de la politique de cohésion 2021-2027.



URBACT – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme finance et accompagne des réseaux de villes qui veulent développer des solutions à long terme en réponse à leurs défis locaux. Ces réseaux se forment suite à des appels à projets et une fois approuvés ils organisent leurs activités entre 24 et 30 mois avec un budget allant de 550 000 à 850 000 € selon le type de réseau.

Il existe trois types de réseaux dans le cadre d'URBACT IV, auxquels les villes et d'autres organismes - régions métropolitaines, agences spécialisées, et arrondissements - peuvent adhérer :

- **Réseaux de planification d'action** : les villes et les parties prenantes locales coproduisent des plans d'action locaux intégrés pour relever leurs défis communs.
- **Réseaux de transfert** : les villes comprennent, transfèrent et adaptent une bonne pratique déjà mise en œuvre par une ville qui est aussi le Chef de File du réseau.
- **Réseaux de transfert d'innovation** : les villes élaborent des plans d'investissement pour transférer l'expérience des projets menés à bien par les Actions innovatrices urbaines.

Quel que soit le type de réseau, les villes impliquées développent leurs activités avec les parties prenantes locales - les acteurs du changement des secteurs public et privé, les universités, les ONG et la société civile - dans le cadre d'un Groupe local URBACT. Les villes sont aussi accompagnées par des experts URBACT qui sont directement payés par le programme. Durant leur participation aux réseaux, les villes bénéficient aussi des formations thématiques et méthodologiques liées à la conception des politiques locales participatives et intégrées, ainsi que de la visibilité aux niveaux européens et nationaux à travers des événements et des plateformes digitales.

L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Paris, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers, mène des travaux de renforcement des capacités et de capitalisation et communication et coordonne les Points de Contacts Nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires.

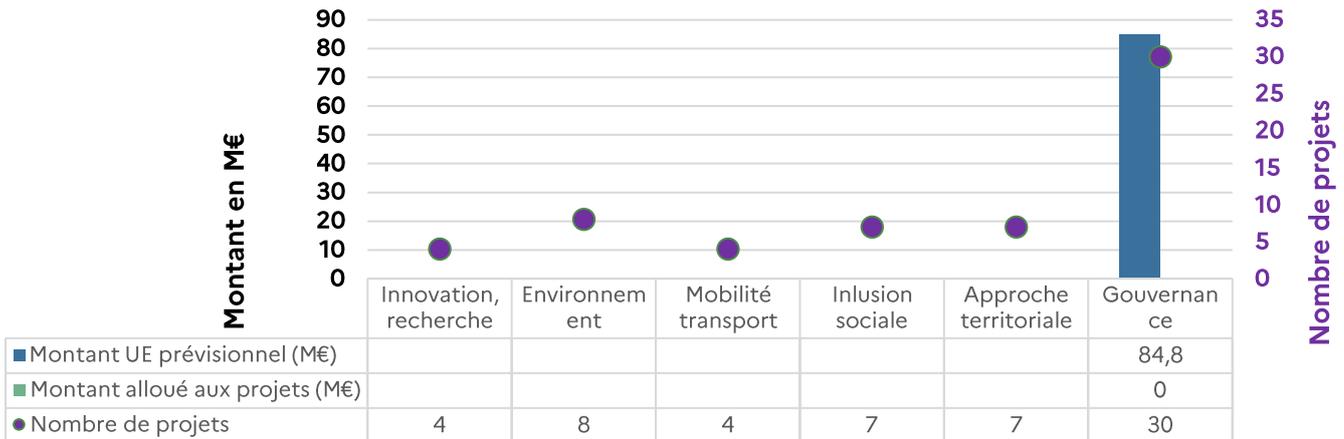
CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

URBACT – POINT DE SITUATION

Le programme URBACT a alloué 21,3 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 30 projets.

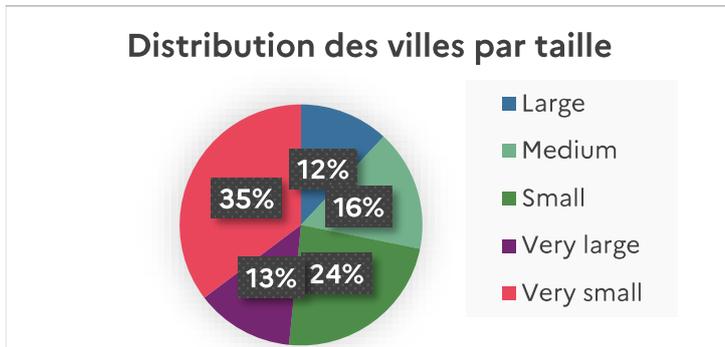


A noter : les projets programmés au titre de l'objectif gouvernance sont répartis à titre indicatif selon leur thématique

Lors du 1^{er} appel à projets, le comité de suivi a approuvé fin mai 2023, 30 « réseaux de planification d'actions ». Pour plus d'informations sur les réseaux retenus [cliquez ici](#).

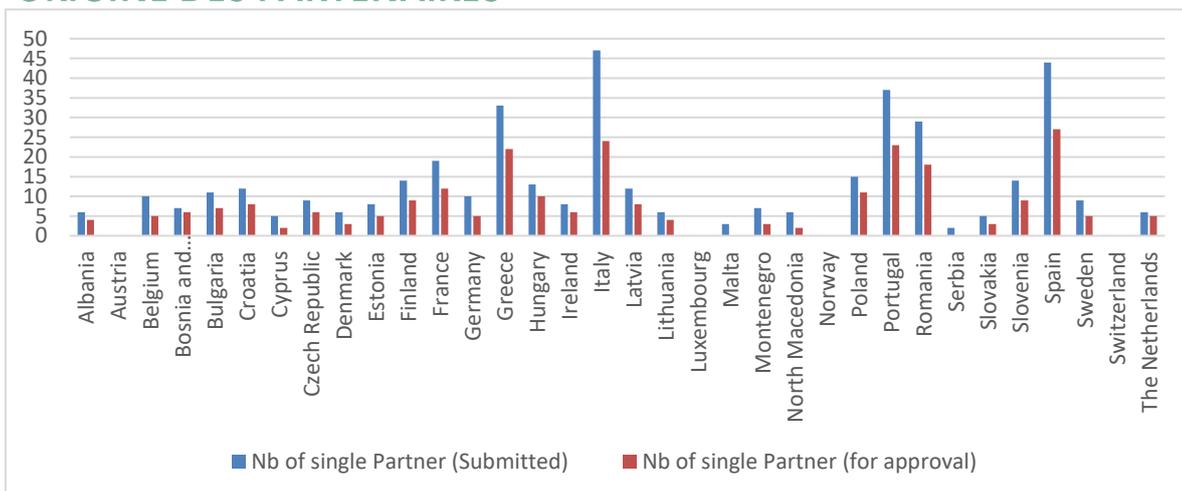
QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TYPOLOGIE DES BENEFICIAIRES



La grande majorité des partenaires URBACT sont des autorités locales (villes et intercommunalités).

ORIGINE DES PARTENAIRES



A ce stade de la programmation, URBACT finance 252 partenaires de 28 pays européens. 4 partenaires français sont chefs de file.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme URBACT [cliquez ici](#); Secrétariat URBACT: Jenny Koutsomarkou, j.koutsomarkou@urbact.eu

Contact France : urbact-fr-lux@anct.gouv.fr

PROJET EMBLEMATIQUE URBACT

| | |
|--|---|
| CITIES@HEART |  |
| <p><u>Chef de file</u> : Métropole du Grand Paris</p> <p><u>Budget total</u> : 841 061 €</p> <p><u>Subvention FEDER</u> : 619 257 €</p> <p><u>Durée</u> : 01/06/2023 - 31/12/2025</p> | <p><u>Partenariat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Kraków Métropole Association - Pologne- Granada - Espagne- Osijek - Croatie- Associação de Municípios de Fins Específicos Quadrilátero Urbano - Portugal- JZ Socio Celje - Slovénie- Sligo - Irlande- Cesena - Italie- Fleurus - Belgique- Lamia – Grèce |
| <p><u>Objectif Spécifique</u>: 4.1 Inclusion sociale et développement économique</p> | |
| <p><u>Le Projet</u></p> <p>Cities@Heart rassemble dix zones urbaines européennes aux profils divers mais avec un objectif commun : parvenir à un centre-ville équilibré et inclusif pour tous les usagers. Avec l'aide des indicateurs pertinents et d'une méthodologie commune, ce réseau vise à créer un cadre politique holistique pour un changement durable et significatif au cœur de la ville. Travaillant main dans la main avec les acteurs locaux et les usagers, Cities@Heart a été créé pour développer des outils qui favorisent des lieux heureux, sains et harmonieux.</p> | |
| <p><u>Éléments clés</u></p> <p>La méthodologie Cities@Heart repose sur cinq piliers fondamentaux :</p> <p>Gouvernance : exploration des modèles existants de gestion des centres-villes (public vs. privé, formel vs. informel) et de nouveaux paradigmes d'accords participatifs entre les parties prenantes sous la forme d'un partenariat à plusieurs niveaux.</p> <p>Politiques publiques intégrées : déploiement de politiques qui recoupent plusieurs domaines (logement, services publics, mobilité, espace public, commerce, etc.)</p> | |

Outils de prise de décision : intégration de données et d'indicateurs pour soutenir l'analyse, la formulation et le suivi des actions mises en œuvre.

Durabilité : veiller à ce que les centres urbains puissent s'adapter au changement climatique même s'ils sont confrontés à des difficultés plus importantes que le reste de la ville (telles que la rareté et le manque d'espace dans les espaces publics, un environnement bâti mal entretenu, des revenus des ménages incapables de faire face à la transformation, etc.)

Inclusion : offrir des conditions de vie optimales à tous les résidents (indépendamment du sexe, de l'âge ou de l'origine) et promouvoir l'autonomie personnelle grâce à des soins inclusifs.

Les enjeux

Chaque partenaire du réseau est confronté à ses propres défis : perte d'habitants au profit des périphéries ou des zones métropolitaines, réseaux de commerce local sous-développés, conflits générés par l'utilisation intensive de l'espace public, transition vers des environnements accessibles à pied et sans voiture, gentrification et sur-tourisme, égalité des sexes et inclusion... Pourtant, tous les partenaires s'accordent sur un point maintenir le cœur du centre-ville en bonne santé est essentiel pour assurer le dynamisme des économies locales et le bien-être des habitants.

Pour répondre à ce défi multiforme de la gestion des centres-villes, Cities@Heart propose la création d'une méthodologie commune applicable à différents types de contextes urbains. S'appuyant sur une approche ascendante intégrant la gestion des données, ce cadre accessible et convivial soutiendra les processus de prise de décision ainsi que la mise en œuvre et l'efficacité des politiques urbaines durables transversales.

Personne contact : Suzanne Pergal, suzanne.pergal@metropolegrandparis.fr

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur [Cities@Heart](#)
[LinkedIn](#)